



Lycée de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

Section Sauvetage

Candidature 2026-2027

Cette fiche et les documents sont à envoyer
impérativement avant le 27 avril 2026.

Par courrier à l'adresse suivante :
LYCÉE DE LA MER ET DU LITTORAL
À l'attention du secrétariat des élèves
Rue William Bertrand
17560 BOURCEFRANC-LE-CHAPUS



Par e-mail à l'adresse : secretariateleve.bourcefranc17@ac-poitiers.fr

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	N° de portable de l'élève :
Adresse e-mail de l'élève :	
Établissement fréquenté en 2025-2026 :	
Classe fréquentée :	
Orientation souhaitée au Lycée de la Mer et du Littoral en 2026-2027 :	
<u>Responsable légal/e :</u>	
NOM :	<u>Responsable légal/e :</u>
Prénom :	NOM :
Adresse :	Prénom :
.....	Adresse si différente :
E-mail :
N° de portable :	E-mail :
.....	N° de portable :

Merci de joindre obligatoirement à ce document d'inscription :

- les bulletins trimestriels de l'année scolaire précédente et ceux de l'année en cours
- la/ les licence.s du/ des sport.s pratiqué.s
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course et de la natation
- le drevet de natation
- A.F.P.S / BAFA
- une lettre du ou de la professeur.e d'EPS et /ou du ou de la professeur.e principal.e
- une autorisation parentale

Signature de l'élève candidat :

Signature des responsables légaux :



Lycée de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

Section Sauvetage

Candidature 2026-2027

La section sportive sauvetage aquatique du lycée de la mer et du littoral accueille 16 jeunes. Elle a pour objectifs :

- de répondre au souhait des parents et des élèves de compléter leur formation initiale par l'acquisition de diplômes complémentaires, BNSSA en particulier.
- de favoriser ainsi l'insertion sociale et professionnelle des élèves et de leur permettre de prétendre à des emplois saisonniers (surveillance de plages, surveillance de piscine, ...)
- de développer l'autonomie, le sens de l'effort et l'esprit de solidarité
- de pratiquer une discipline sportive de pleine nature à part entière, qui se caractérise par une diversité d'épreuves individuelles ou collectives : natation, courses sur sable, parcours avec planches de sauvetage, ...

Ne peuvent prétendre à une admission dans cette section, que les jeunes qui intègrent à la rentrée scolaire 2026 une classe de :

- 2^{nde} générale et technologique
- 2^{nde} professionnelle "Nature Jardin Paysage Forêt"
- 2^{nde} professionnelle "Productions Aquacoles"
- 1^{ère} générale
- 1^{ère} technologique STMG
- 1^{ère} bac professionnel "Gestion des Milieux Naturels et de la Faune"
- 1^{ère} bac professionnel "Productions Aquacoles"



**LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ
LA SÉLECTION SE FERA SUR DOSSIER**

Une réponse sera formulée au plus tard **courant juin**.

L'inscription sera validée sous réserve d'affectation de l'élève au sein de l'établissement